



LE JASEUR

BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT-VALÉRIEN



Bureau municipal : 181, route Centrale 418 736-5047

Jaseur numérique : <https://municipalite.saint-valerien.qc.ca/le-jaseur-journal-local/>

Le 24 avril 2026

Volume 47 Numéro 3

INFORMATIONS MUNICIPALES

Pour publier un article, écrire à administration@municipalite.saint-valerien.qc.ca.

* *Aucune correction ne sera apportée à vos textes.*

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL – LUNDI 4 MAI À 19H30

Les citoyens sont invités à assister à la prochaine séance du conseil municipal, qui aura lieu au bureau municipal, au 181, route Centrale (entrée à l'arrière). La séance est ouverte à tous et l'ordre du jour sera disponible sur notre site internet dès le vendredi précédent.



BAZAR VIRTUEL – DONNEZ UNE 2^e VIE A VOS OBJETS !

À l'approche de la collecte des gros rebuts du 14 mai, participez à notre bazar virtuel et contribuez à réduire les déchets en favorisant la réutilisation !

Inscrivez les objets dont vous souhaitez vous départir gratuitement, (ou trouvez des trésors !) grâce au formulaire bientôt disponible sur la page d'accueil de notre site Web. Le bazar sera mis en ligne dans les jours précédant la collecte.

En complément, ceux et celles qui ont un pick-up, un traileur ou des gros bras, et qui souhaitent offrir leur aide lors de la journée d'échange des biens, vous pourrez aussi vous inscrire au même endroit à la liste de bénévoles.

Ensemble, donnons une seconde vie à nos biens !

14 MAI – COLLECTE DES GROS REBUTS

Les objets à ramasser doivent être placés en bordure de la rue ou sur le trottoir, sans empiéter dans la rue, et ce, à partir du dimanche précédant la semaine de la collecte.

LISTE DES MATIÈRES ACCEPTÉES ET REFUSÉES DANS LA COLLECTE DES GROS REBUTS

Rebuts ACCEPTÉS	<ul style="list-style-type: none">• Meubles d'intérieur ou de jardin• Électroménagers : cuisinière, laveuse, sècheuse, lave-vaisselle, réfrigérateur, congélateur, déshumidificateur, climatiseur, refroidisseur à eau ou à vin, etc.• Chauffe-eau (vide)• Planche à repasser• Bain, douche, toilette, lavabo, évier (métallique, en porcelaine ou en plastique)• Portes• Fenêtres (dimensions maximales 1,5 m x 1,5 m)• Piscine hors terre et accessoires (filtre vidé), toile solaire, piscine pour enfants• Réservoir d'huile (vide)• Vélos• Jeux pour enfants (balançoire, glissoire, etc.) et autres jouets de grande taille• Barbecue (sans bonbonne de propane)• Tondeuse (réservoir d'essence vide)• Souffleuse (réservoir d'essence vide)• Matelas et sommiers• Tapis et couvre-sol souple (prélart) enroulé et attaché• Stores• Branches d'arbres attachées
Rebuts REFUSÉS	<ul style="list-style-type: none">• Résidus domestiques dangereux (RDD)*• Rebuts de construction, rénovation et démolition (CRD)*• Pneus*• Appareils électroniques et informatiques, téléviseurs et autres écrans*• Pièces automobiles• Feuilles mortes et résidus verts autres que des branches**• Rebuts des institutions, commerces et industries <p><i>*Acceptés à l'écocentre</i></p> <p><i>**Acceptés dans la collecte des matières compostables et à l'écocentre</i></p>



🌱 Envie d'ajouter un coin d'ombre et de fraîcheur à votre terrain ?

🌿 Passez nous voir à notre kiosque d'information sur la plantation et l'entretien des arbres et profitez des conseils avisés de Marie-Hélène ! 🌳

📅 20 mai | 🕒 8 h 30 à 16 h 30

📍 Garage municipal, 181, route Centrale

🌿 Distribution de plants sur place

Cette activité est offerte gratuitement par la Corporation de développement de Saint-Valérien, en collaboration avec l'Association forestière bas-laurentienne



Le Recensement de 2026 commence en mai partout au Canada.

Restez informés : recensement.gc.ca 🌟

COMMUNAUTÉ

La Municipalité se dégage de toute responsabilité quant au contenu des articles et annonces publiés par les organismes, entreprises ou citoyens.

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE MARCELLA-FOURNIER

PRINTEMPS

MARDI

9h - 11h30
15h - 18h

DIMANCHE 13 h - 15 h 30



Période de renouvellement du Supplément de revenu garanti

Avez-vous produit votre déclaration de revenus ?

Chaque année, en juillet, des milliers de personnes âgées cessent de recevoir leurs versements du **Supplément de revenu garanti (SRG)**. Pour éviter cette situation, il est essentiel de produire votre déclaration de revenus avant le 30 avril.

Le SRG, c'est quoi ?

Il s'agit d'une prestation mensuelle non imposable versée aux personnes âgées à faible revenu qui reçoivent la Sécurité de la vieillesse (SV).

Êtes-vous admissible ?

- Vous avez 65 ans ou plus.
- Vous vivez au Canada.
- Vous recevez une pension de SV. (canada.ca/securite-vieillesse)
- Votre revenu annuel est :
 - inférieur à 22 488 \$, si vous êtes une personne célibataire, veuve ou divorcée;
 - inférieur à 29 712 \$, si votre partenaire (conjoint, conjointe, conjoint de fait ou conjointe de fait) reçoit une pension complète de la SV;
 - inférieur à 41 616 \$, si votre partenaire reçoit l'Allocation;
 - inférieur à 53 904 \$, si votre partenaire ne reçoit ni pension de la SV ni Allocation.



Besoin d'aide ou d'information concernant votre SRG ?

Service Canada peut vous aider :

par téléphone :

- Sécurité de la vieillesse : **1-800-277-9915**
- Centre d'appui des services mobiles (ce service s'adresse aux personnes qui n'ont pas accès à Internet ou qui éprouvent des difficultés concernant notamment la langue ou la littéracie) : **1-877-631-2657**

en personne : bureaux.service.canada.ca/fr

Service Canada offre également des services mobiles aux communautés.

Pour trouver ceux qui vous intéressent à proximité, **visitez la page :**

canada.ca/fr/emploi-developpement-social/services/services-mobiles-liaison-communautes



L'Association forestière bas-laurentienne est un organisme à but non-lucratif dont la mission est d'éduquer les jeunes et sensibiliser la population à l'importance de la forêt. Nous offrons des ateliers sur la forêt dans les écoles, camps de jour, événements divers, etc. Contactez-nous pour planifier une activité!

Les arbres au printemps



Saviez-vous que, contrairement à la croyance populaire, les bourgeons ne se forment pas au printemps, mais bien à la fin de l'été?

Avant même l'arrivée de l'hiver, de petits bourgeons sont déjà installés sur les rameaux. Ils resteront là tout l'hiver, protégés par des écailles rigides qui les isolent du froid et des intempéries.

Pour survivre à la saison froide, les arbres entrent en dormance. Chez les feuillus, cela s'accompagne notamment de la chute des feuilles, ce qui permet de limiter les pertes d'eau. Pendant ce temps, l'arbre conserve son énergie et ses réserves, notamment sous forme de sucres stockés dans les racines.

Lorsque le printemps arrive, l'augmentation des températures et le dégel du sol permettent à l'eau d'être de nouveau absorbée par les racines. Cette eau remonte alors dans le tronc en entraînant avec elle les sucres accumulés durant l'hiver. Ce mouvement vers la cime alimente les bourgeons, qui s'ouvrent et donnent naissance aux feuilles ou aux fleurs. Ce moment s'appelle le *débourrement*.

C'est précisément parce que l'eau et les sucres remontent vers les bourgeons au printemps que l'on peut récolter l'eau d'érable à cette période de l'année. L'arbre met en circulation ce précieux liquide qui servira à nourrir ses nouvelles pousses, et qui fera aussi le bonheur des producteurs et des amateurs de sirop d'érable!



Les Maraîchers  du Cœur

ON RECRUTE!

PARCOURS UNIQUES

Vers l'emploi, les études
ou un projet
professionnel

**25^E
ÉDITION!**

DÉCOUVRE L'AGRICULTURE ÉCOLOGIQUE



ACCOMPAGNEMENT vers tes objectifs

**DÉBUTE
DÈS LE
25 MAI**

NOUVEAU!

**PROJET PRÉPARATOIRE À
L'EMPLOI**

**JEUNES EN MOUVEMENT
VERS L'EMPLOI**

- ✓ 21 à 37 semaines
- ✓ 25 mai 2026
- ✓ 16 à 30 ans (10 places)

- ✓ 10 à 12 semaines
- ✓ Cohorte 1 : 25 mai 2026
- ✓ Cohorte 2 : 24 août 2026
- ✓ 16 ans et + **Tout âge!**
- ✓ 5 places par cohorte

LES PROGRAMMES PRÉVOIENT

- Travail dans un jardin solidaire
- Ateliers, formations et activités
- Projet collectif
- Suivi individuel personnalisé

- \$ Allocation de participation
- \$ Équipements fournis
- \$ Remboursement frais de transport
- \$ Autres remboursements possibles


POUR EN SAVOIR PLUS OU
T'INSCRIRE, SCANNE LE
CODE QR

NOUS CONTACTER

418 318-3200 | 418 896-5222

Avec la participation financière de
Québec 

Fonction en partie par le gouvernement
du Québec pour le cadre de la Stratégie
nationale en appui à l'emploi

Canada 



intervenante@lesmaraichersducoeur.com

www.lesmaraichersducoeur.com

AVIS DE CONVOCATION DE L'AGA DE LA CDSTV

Date et heure : mercredi 6 mai 2026 à 19 h

Lieu : Bibliothèque Marcella-Fournier

(2^e étage du Centre communautaire au 120, rue Principale, St-Valérien)

Ordre du jour de l'assemblée générale annuelle de la CDSTV

1. Mot de bienvenue, ouverture de l'assemblée
2. Nomination d'un.e président.e et d'un.e secrétaire d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale ayant eu lieu en juin 2025
5. Présentation du rapport d'activités 2025
6. Présentation des pistes d'action 2026
7. Adoption des règlements généraux
8. Présentation des états financiers vérifiés au 31 décembre 2025
9. Nomination d'un.e vérificateur.trice des livres comptables pour l'exercice 2025
10. Élection des membres du conseil d'administration
11. Varia
12. Levée de l'assemblée

*Ordre du jour sujet au changement sans préavis.

Les membres du CA ont hâte de vous rencontrer et d'échanger avec vous!